

Sentier de Maraval



Intermédiaire 2 h 30 8.6km 277m -278m Boucle

Départ : Parking aménagé route communale « chemin de Maraval » à Labarthe-Bleys OU parking du cimetière de Tonnac

Arrivée : Même lieu que le départ

Balisage : — PR

Communes : 1. Labarthe-Bleys

2. Vindrac-Alayrac

3. Tonnac

Au cœur des dunes rouges du rougier de Maraval, ce sentier traverse un paysage rare d'argilites et de ravines avant de rejoindre le village de Tonnac. Une randonnée entre géologie spectaculaire et nature préservée.



Labellisé FFRandonnée® Tarn

Cet itinéraire est labellisé FFRandonnée®. Il fait partie du réseau tarnais de chemins validé et reconnu par la Fédération Française de la Randonnée et les partenaires du Tarn comme de qualité supérieure.

Recommandations

Un Espace Naturel Sensible (ENS) est un site protégé par le Département du Tarn. Il s'agit de milieux naturels remarquables par leur biodiversité, leur intérêt paysager ou leur valeur patrimoniale. Le dispositif a pour double objectif de préserver la richesse écologique de ces lieux fragiles et de les rendre accessibles au public, dans une logique de découverte respectueuse. Les dunes de Maraval en font partie : un paysage rare, façonné par l'histoire géologique, à parcourir en gardant en tête la fragilité des espèces qui y vivent.

Lieux De Renseignement

Office de tourisme - Accueil de Cordes-sur-Ciel

Maison Fonpeyrouse, 34 Grand rue Raimond VII,
81170 Cordes-sur-Ciel

info@latoscaneoccitane.com

Tel : 0 805 400 828

<https://www.la-toscane-occitane.com/>

Office de tourisme - Accueil de Gaillac

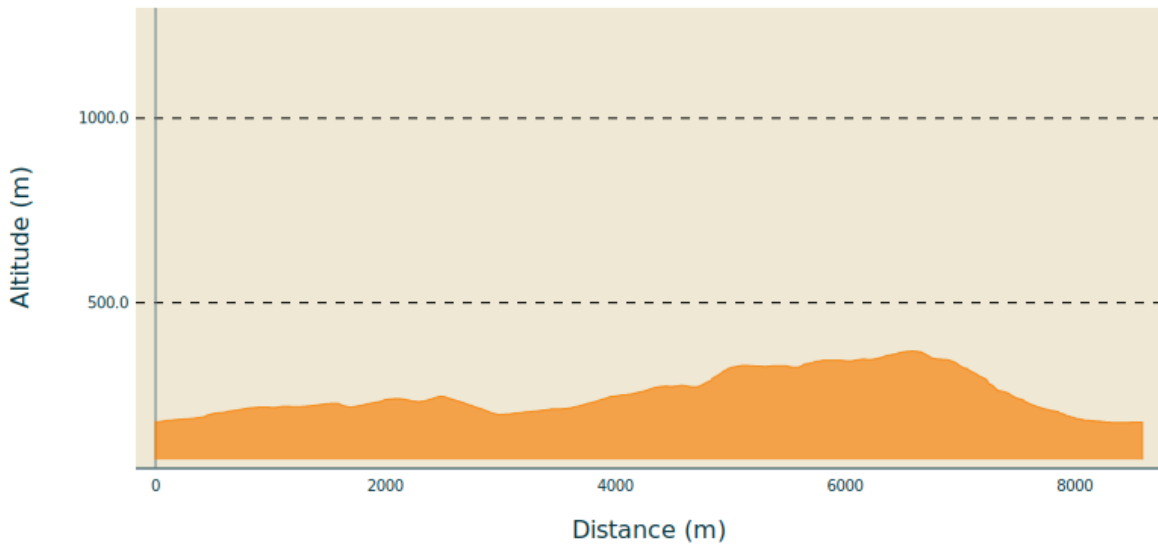
Place de la libération, 81600 Gaillac

info@latoscaneoccitane.com

Tel : 0 805 400 828

<https://www.la-toscane-occitane.com/>

Profil Altimétrique



Altitude min 175 m Altitude max 369 m



Description

- 1 Devant le panneau de départ, près du parking, prendre le sentier qui s'enfonce dans le bois
- 2 Vous entrez dans les dunes d'argilite du rougier de Maraval. Attention ! vous entrez sur un Espace Naturel Sensible (ENS) : restez strictement sur le chemin marqué ; de part et d'autre vous êtes sur des propriétés privées.
- 3 Tourner à gauche en direction de la Vernière. Passer au pied du hameau et rejoindre la départementale D91. **À ce point, possibilité d'une variante courte de 5,34 km (1h45) en prenant le chemin de droite.**
- 4 Traverser la départementale et continuer tout droit jusqu'à la petite route. L'emprunter à droite, passer devant la Mouline et poursuivre encore sur 400m.
- 5 Bifurquer sur le chemin de droite.
- 6 Un peu avant d'atteindre la route, tourner à droite, remonter le sentier en bordure du champ et rejoindre un chemin agricole. Tourner à gauche en direction de Tonnac.
- 7 À la route, prendre à gauche, traverser la départementale D33 et remonter le sentier jusqu'à l'église du village. Contourner l'église par la gauche, traverser le village jusqu'au cimetière **Si vous démarrez depuis Tonnac : la boucle commence ici.** Après le cimetière, tourner à droite et descendre jusqu'à la D33. La prendre à gauche sur 130m et tourner à droite pour remonter vers la D91.
- 8 Traverser la départementale et prendre le chemin à travers champs. À la piste, tourner à droite. À l'intersection suivante, laisser le chemin de droite (arrivée de la variante) et prendre tout droit jusqu'au petit sentier sur la gauche qui descend à travers bois jusqu'à la route communale. Prendre à droite et rejoindre le point de départ.